



ASSOCIATION GEEK'UP FAMILY

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COSPLAY

GEEK'UP FESTIVAL

ARTICLE 1 : CONDITIONS GENERALES

Le concours aura lieu samedi pour le passage individuel et le dimanche pour le passage en groupe.

Les inscriptions pour le concours de cosplay doivent être réalisées soit sur le site internet de l'Association via le formulaire dédié, soit sur le stand de notre partenaire durant l'événement.

La date limite pour les inscriptions au concours est fixée :

- Via le site internet : le jour du concours 12h max
- Sur le stand : le jour du concours 12h max

Toute annulation d'inscription devra être communiquée par mail à l'organisateur au plus tard le jour du concours 12h.

Le concours individuel aura lieu le samedi à 14h, et le concours par groupe le dimanche à 14h. Toute modification sera communiquée par mail aux participants déjà inscrits en amont de la convention.

Les participants s'engagent :

- À se présenter sur le stand du partenaire le jour du concours avant 12h afin de valider leur présence.
- À se présenter au lieu de rendez-vous pour le concours, 30 minutes avant le début du concours

Le concours aura lieu seulement si le nombre minimum de 5 participants est atteint.

ARTICLE 2 : SANCTIONS/DISQUALIFICATIONS

Toute personne inscrite au concours s'engage à respecter ce règlement. Le non-respect d'un article de ce règlement peut entraîner l'exclusion du (ou des) participant(s) concerné(s).

ARTICLE 3 : DROIT A L'IMAGE

Toutes les personnes choisissant de participer au concours cosplay donne son accord pour une utilisation de son image (diffusion, publication, reproduction) lors de son passage sur scène dans le cadre du concours. L'inscription sera éligible à la validation dès lors que le ou les participant(s) auront fourni l'autorisation.

ARTICLE 4 : TEMPS DE PASSAGE

La durée de la prestation du participant est limitée à :

- 1 min 30 pour les participations en solo
- 2 min 30 pour les participations en groupe

Chaque prestation pourra être accompagnée d'un fond sonore. Le fichier doit être apporté sur le stand au plus tard 12h.



ASSOCIATION GEEK'UP FAMILY

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COSPLAY

GEEK'UP FESTIVAL

ARTICLE 5 : SECURITE

Pour des raisons de sécurité et de respect de la législation française

Sont interdits :

- Armes blanches : toute arme offensive, tranchante ou contondante (poignard, épée, machette, couteau, etc.) quel que soit le type de matériau.
- Armes à feu : toute arme permettant de lancer des projectiles et cartouches, quelles que soient leurs natures.
- Armes ou liquides incendiaires : tout objet ayant des propriétés à caractère incendiaire, risquant de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes.
- Produits salissants ou risquant de détériorer le matériel : tout liquide ou objet salissant comme la peinture, les confettis, les paillettes, etc. ou risquant de détériorer le matériel (fumigène, pétard, etc.).

Sont autorisés :

- Les répliques d'armes, dont les matériaux ne présentent pas de danger particulier (mousse, Worbla, carton, plastique, bois léger, etc.).
- Les objets non apparentés à des armes.

Savoir-vivre :

Sont strictement interdits :

- Tout geste ou propos incitant à la violence, à la haine, ou insultant.
- Tout objet ou geste à caractère pornographique ou raciste.
- Tout mauvais comportement : vol, vandalisme, agression physique ou verbale.

Toute transgression de ces règles de sécurité entraîne non seulement l'exclusion et la disqualification du (ou des) participant(s) au concours, mais est également passible de poursuites judiciaires.

ARTICLE 6 : INSCRIPTION AU CONCOURS

Lors de votre candidature, vous devez remplir le formulaire en ligne sur le site www.geekupfestival.fr.

Les participants de moins de 10 ans sont autorisés, mais doivent obligatoirement désigner un adulte accompagnateur (tuteur légal).

ARTICLE 7 : NOTATION

Les membres du jury, choisis par les organisateurs jugeront le costume sur :

- La difficulté de réalisation du costume
- Le choix des tissus et des matériaux
- La qualité de la réalisation
- La ressemblance avec l'image de référence
- Le rendu final du costume
- La créativité apportée au costume



ASSOCIATION GEEK'UP FAMILY

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COSPLAY

GEEK'UP FESTIVAL

Les notes finales resteront secrètes et ne pourront être réclamées au jury ou à l'organisation. Cependant les organisateurs se tiendront à votre disposition pour d'éventuelles questions.

ARTICLE 8 : LES PRIX SELON LES CATEGORIES

Les prix seront annoncés lors du lancement de la convention.



ASSOCIATION GEEK'UP FAMILY
RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COSPLAY
GEEK'UP FESTIVAL

ANNEXE : AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (NOM PRENOM du tuteur légal)

.....

Autorise mon enfant (NOM PRENOM de l'enfant)

.....

À participer au concours de cosplay dans le cadre du Geek'Up Festival.

Nom, Prénom, Date et Signature

Lu et Approuvé